

Pétitions

La présidence croit donc fermement, tout en maintenant l'interdiction d'avoir recours aux «bleus», qu'il est temps que le comité permanent des élections, des privilèges et de la procédure étudie la question des bleus, de leur distribution et de leur rapport avec le hansard officiel et ce que l'on appelle le hansard électronique. Mes prédécesseurs ont souvent demandé pareil examen et, bien que j'aie eu la tentation de l'entreprendre, j'ai décidé que je ne devais rien imposer à la Chambre dans ce domaine, car il est très important. J'espère recevoir bientôt des directives à ce sujet du comité permanent et de la Chambre.

[Français]

Je remercie beaucoup les députés de leurs interventions, spécialement l'honorable député de Saint-Denis (M. Prud'homme) et les autres parce qu'il s'agit d'une question très importante. Aussi, j'espère que l'invitation de la Présidence pour considération en comité de cette question très importante recevra l'appui des députés de la Chambre des communes.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

PRÉSENTATION DU RAPPORT RELATIF AU SÉMINAIRE SUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AMÉRICAINES

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, en vertu de l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport relatif au Séminaire sur les élections législatives américaines, qui s'est tenu à Washington, D.C. et à Charleston, Caroline du Sud, du 4 au 8 novembre 1986.

* * *

● (1120)

[Traduction]

LA LOI SUR LES CHEMINS DE FER

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. J. R. Ellis (Prince Edward—Hastings): Monsieur le Président, à titre de président du comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-4, tendant à modifier la Loi sur les chemins de fer, j'ai l'honneur de présenter le rapport de ce comité à la Chambre, avec une proposition d'amendement.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.)

* * *

PÉTITIONS

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, aux termes de l'article 106 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition que le greffier des pétitions a déclarée conforme au Règlement quant à la forme et au contenu. Des

citoyens de Snow Lake, de Flin Flon, de Le Pas, de Thompson et de Leaf Rapids, localités qui font toutes partie de ma circonscription, y expriment leur opposition aux modifications que le gouvernement fédéral a décidé d'apporter à la Loi sur les brevets et qui, à leur avis, rendront les médicaments d'ordonnance plus coûteux pour de nombreux consommateurs et empêcheront les gens ordinaires de s'en procurer.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de rejeter ces propositions qui majoreront les prix des médicaments d'ordonnance pour les Canadiens.

[Français]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom d'un grand nombre de commettants de ma circonscription d'Ottawa—Vanier, selon laquelle les modifications que le gouvernement fédéral veut apporter à la loi sur les brevets pharmaceutiques augmenteront le prix des médicaments pour les consommateurs et les consommatrices canadiens, et réduiront sérieusement la possibilité pour bon nombre de gens d'acheter les médicaments dont ils ont besoin, affecteront surtout les personnes dont l'état de santé nécessite l'usage continu de médicaments, entraîneront une hausse du coût des régimes d'assurance-santé provinciaux, et sont un autre bon exemple des concessions du gouvernement canadien aux États-Unis pour les négociations visant à une entente sur le libre-échange, au détriment des consommateurs et consommatrices.

[Traduction]

ON DEMANDE L'ABOLITION DE DROITS AFFECTANT L'IMPORTATION DE LIVRES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai aussi plusieurs pétitions, concernant les droits de douane que le gouvernement a imposés sur les livres importés en langue anglaise et qui rendent la littérature et l'information moins accessibles aux Canadiens. Tandis que ces droits font peu de tort au secteur de l'édition des États-Unis, ils désavantagent les consommateurs, les éditeurs, les libraires, les distributeurs et le secteur culturel. L'augmentation du prix des livres met à rude épreuve les programmes et la politique d'acquisition de toutes nos bibliothèques publiques et spécialisées. Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement d'annuler ces droits qui menacent de causer un tort irréparable à l'industrie canadienne du livre et de compromettre la politique fédérale en matière d'industries culturelles dans les négociations sur le libre-échange.

OPPOSITION AU PROJET DE FERMER LE CAMP DE CADETS SASKADET

M. Jack Scowen (Mackenzie): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition que le greffier des pétitions a dûment jugée recevable. Elle porte la signature d'environ 750 de mes électeurs qui veulent exprimer leur mécontentement et leur déception concernant la fermeture imminente du seul camp de cadets de la Saskatchewan, Saskadet, situé à Round Lake. Ces électeurs comptent sur ce camp pour assurer la formation de leurs cadets. Ils demandent humblement au Parlement de prier le ministre de la Défense nationale (M. Beatty) de songer à maintenir ce camp en activité.